



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 11 octobre 2022

COMPTE RENDU

Le 11 octobre 2022, les membres de l'association ATSCAF d'Indre-et-Loire sont réunis dans la salle Sud de l'hôtel particulier au 94 boulevard Béranger à TOURS, sur convocation du Président datée du 26 septembre 2022.

Monsieur Dominique SENNEGOND, président, ouvre la séance à 14h11 et remercie les personnes présentes.

Nombre d'adhérents présents : 30

Nombre d'adhérents représentés : 18

Le quorum nécessaire étant atteint (25 % du nombre d'adhérents de l'exercice précédent), l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral du Président,
2. Rapports d'activités,
3. Rapport de trésorerie et du vérificateur aux comptes,
4. Renouvellement du 1/3 sortant du Conseil d'Administration et des membres du bureau,
5. Questions diverses,

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Le président remercie particulièrement le Directeur Départemental pour le prêt de la salle ainsi que pour l'autorisation d'absence d'une demie-journée accordée aux agents en activité.

cf. [rapport moral](#)

2. RAPPORT DE TRÉSORERIE ET DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES :

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants.

cf. [arrêté des comptes au 31/08/2022](#) (clôture de l'exercice)

cf. [rapport du commissaire aux comptes](#)

3. RAPPORTS DES ACTIVITÉS :

Pour mémoire, nombre d'adhérents :

saison 2021-2021 : 121

saison 2021-2022 : 148

cf. ci-dessous les rapports des responsables concernant les différentes activités et compétitions :

[football](#)
[cyclisme](#)
[tennis](#)
[golf](#)
[bowling](#)
[Ekiden 2022](#)

[anglais Chinon](#)
[anglais Tours](#)
[randonnée](#)
[yoga](#)
[chorale](#)

4. PROJETS 2022-2023 :

- baptêmes de l'air ;
- dégustations œnologiques ;
- jeux vidéos ;
- découverte bowling prévue le 18 novembre à confirmer.

5. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU :

Élection au Conseil d'Administration (renouvellement du tiers) :

Nombre de votants présents ou représentés : 48

Membres sortants et réélus à la majorité : Patricia BERNUCHON et Philippe GUERARD

Le Conseil d'Administration se compose de 11 membres soit :

Patricia BERNUCHON,
Dominique GANTIER
Isabelle GOYER
Philippe GUÉRARD
Christine JAHAN
Alexandra LA SALMONIE

Olivier LAURENT,
Jean-Luc MEUNIER
Annie RAIMBAULT DE GIRARD
Fabian RIOS
Dominique SENNEGOND

Élection des membres du bureau :

Après vote à main levée, le bureau sera composé des personnes suivantes :

Nom et prénom	fonction	nombre de voix	nbre d'abstention
Dominique SENNEGOND	président	11	0
Isabelle GOYER	trésorière	11	0
Christine JAHAN	secrétaire	11	0
Alexandra LA SALMONIE	secrétaire adjointe	11	0

5. QUESTIONS DIVERSES :

Alexandra LECLERC demande si une commande groupée pour l'achat de spécialités tourangelles pourrait être envisagée, le bureau examinera la demande lors de sa prochaine réunion.

Les responsables ou membres des activités golf et yoga sont invités à faire parvenir leurs photos sur l'adresse courriel atscaf370@gmail.com avant mise en ligne sur notre site départemental.

Un-e collègue de Loches regrette qu'aucune activité ne soit disponible en pays lochois alors que 40 agents sont arrivés sur site en septembre 2022. Après relance du bureau, aucun-e collègue travaillant sur Loches ne s'est manifesté-e en retour afin de démarrer une activité. (nécessité de trouver un local, un horaire ainsi qu'un-e prof ou responsable selon l'activité).

Intervention de Monsieur Jean-Pierre CLERGEOT qui souhaiterait la reprise des cours d'italien : accueil favorable du bureau sous condition de trouver les préalables indiqués supra (local, prof, horaire).

Intervention de la trésorière, Isabelle GOYER : s'agissant des renouvellements d'adhésion internet avec paiement par chèque, une régularisation technique est à l'étude sur le site fédéral.

Intervention de Jean-Luc MEUNIER (faute d'avoir reçu le rapport d'activité de la part du responsable) : l'équipe de pétanque de l'ATSCAF37 a été éliminée au 3^{ème} tour de la CNIF pétanque.

Intervention d'Alexandra LECLERC et de Nathalie VERGEZ-BERTHIER concernant l'EKIDEN en mars 2023 : demande de financement pour une seconde équipe ce qui porterait le partenariat ATSCAF-MGEFI à 4 équipes (2 financées par la MGEFI et 2 financées par l'ATSCAF 37). A voir dès décembre 2022 pour mars 2023.

Toute nouvelle proposition, question ou suggestion peut être adressée sur atscaf370@gmail.com

Enfin, le Secrétariat Général souhaitait la mise en place d'une association faïtière afin de regrouper et contrôler l'ALPAF, l'AGRAF, l'EPAF et l'ATSCAF. Comme vous le savez, l'ATSCAF fédérale s'est toujours opposée à cette réforme et s'est efforcée de mettre en avant ses particularités (réseau national reposant sur les bénévoles, patrimoine immobilier, principe de l'adhésion...) pour démontrer l'incohérence de l'intégration de notre association à cette nouvelle gouvernance, soutenue en cela par certaines organisations syndicales qui partageaient la même vision des choses.

Cette position intangible semble avoir porté ses fruits puisque le ministre annonçait lors d'un Comité Technique Ministériel du mois de juin que la création de l'association faïtière ne concernerait plus que les trois associations sous tutelle que sont l'ALPAF, l'AGRAF et l'EPAF.

C'est une excellente nouvelle pour notre association, une victoire en quelque sorte, aussi bien pour la fédération que pour les associations locales, qui voit désormais son avenir s'éclaircir après plusieurs années de doute et d'incertitude.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h15.

Fait à Tours, le 12 octobre 2022.